

# Déclaration de Sharjah pour les MNT

## La société civile unie face à 2030

15 novembre 2015



أصدقاء مرضى السرطان  
Friends Of Cancer Patients  
We're With You نحن معكم



Le fardeau mondial des maladies non transmissibles (MNT) menace la santé, le bien-être et la prospérité de tous, partout dans le monde. Les gouvernements nationaux, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'Organisation des Nations Unies (ONU) reconnaissent qu'il est nécessaire de prévenir, traiter et gérer ces maladies. Il convient également de résoudre leurs causes sociales, de réduire l'exposition aux facteurs de risque, et de construire des systèmes de santé plus solides et plus durables. C'est essentiel pour réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030), et notamment la cible visant à réduire d'un tiers le nombre de décès prématurés dus à des MNT<sup>1</sup>. Investir dans des efforts pour réduire le fardeau mondial des MNT améliorera les résultats en matière de santé, et permettra d'accélérer la réalisation des priorités actuelles les plus pressantes en matière de développement.

La société civile est au cœur de la réponse, car elle joue un rôle important en matière de plaidoyer, responsabilisation, échange de connaissances et prestation de services. Nous, les signataires de la présente Déclaration, les alliances nationales et régionales MNT du monde entier, nous sommes réunies sous les auspices de Son Altesse la Cheikha Jawaher bint Mohammed Al Qasimi, épouse de Son Altesse l'émir de Sharjah, fondatrice et marraine royale de l'organisation Friends of Cancer Patients (FoCP), ambassadrice Internationale de la Déclaration mondiale contre le cancer de l'Union internationale contre le cancer (UICC) et ambassadrice internationale de l'UICC pour le cancer infantile, lors du premier Forum mondial de l'Alliance contre les MNT. **Nous unissons nos forces pour soutenir le Programme 2030, et nous nous engageons à contribuer à accélérer l'action et à accroître la responsabilité, afin de prévenir et de réduire la mortalité, l'invalidité, la stigmatisation et la discrimination causées par les MNT.**

### I. Nous nous engageons à:

#### Unir nos forces – œuvrer ensemble:

- Mobiliser et développer des alliances MNT solides dans la société civile, au niveau national, régional et mondial, et inclure dans nos réseaux des acteurs non-sanitaires et de développement, afin de créer des effets de synergie pour les MNT;
- Renforcer les relations et les partenariats avec nos gouvernements, les agences de l'ONU concernées, et d'autres parties prenantes, afin d'avoir une réponse aux MNT venant de la société dans son ensemble;
- Engager la base dans tous les efforts de plaidoyer, et amplifier les voix des personnes atteintes de MNT et qui vivent avec ces maladies, et notamment les personnes les plus vulnérables et les plus exposées.

#### Accélérer l'action – promouvoir le changement:

- Soutenir le développement et la mise en œuvre de plans et d'objectifs nationaux contre les MNT<sup>2</sup>, et promouvoir des politiques et des programmes fondés sur des éléments concrets, dans tous les secteurs;

- b. Encourager la création et la participation dans les mécanismes de coordination multisectoriels de haut niveau en matière de MNT, au niveau national et régional;
- c. Augmenter la sensibilisation aux MNT en tant que priorité de développement durable et soutenir l'intégration des MNT dans les plans et les cadres de développement nationaux;
- d. Susciter une prise de conscience sur les facteurs de risque des MNT par le biais de l'éducation publique et de l'autonomisation de la communauté afin de favoriser une réponse à la prévention et au contrôle des MNT venant de la société dans son ensemble;
- e. Mobiliser les ressources nationales bilatérales et multilatérales pour les MNT.

#### **Augmenter la responsabilisation – suivre les progrès :**

- a. Soutenir les processus et les mécanismes officiels de surveillance et de suivi en collaboration avec les gouvernements nationaux, l'OMS, et d'autres partenaires régionaux et internationaux;
- b. Assurer notre propre responsabilisation ainsi que celle de nos gouvernements et du secteur privé par rapport à nos engagements respectifs, à l'aide d'outils tels que les analyses comparatives (benchmarking), les rapports parallèles et les tableaux de bord;
- c. Contribuer au succès de la réunion de haut niveau des Nations Unies de 2018 portant sur l'examen des MNT et les examens suivants.

Reconnaissant le besoin urgent de maintenir l'élan mondial et d'accélérer les actions nationales pour la prévention et le contrôle des MNT, nous lançons en outre un appel à :

## **II. Nos gouvernements et décideurs politiques au niveau local, national et régional afin de :**

- a. Encourager les autorités gouvernementales de haut-niveau dans tous les secteurs pour qu'elles soutiennent la prévention et le contrôle des MNT et qu'elles intègrent les MNT dans les plans et les cadres de développement nationaux;
- b. Accélérer la mise en œuvre des plans convenus<sup>3</sup>, des engagements politiques<sup>4</sup>, et des cibles et objectifs<sup>5</sup>, et encourager des interventions portant sur l'ensemble de la population, fondées sur des éléments concrets, abordables et présentant un bon rapport coût/efficacité;
- c. Affecter des ressources financières et humaines adéquates et durables à la prévention et au contrôle des MNT;
- d. Protéger les politiques de santé publique face aux interférences venant d'intérêts particuliers, notamment de la part des industries de l'alcool, du tabac, alimentaire et des boissons, et face aux défis juridiques posés dans le cadre du commerce international et des accords d'investissements;
- e. Protéger le droit humain fondamental à la santé et créer des environnements qui favorisent l'autonomisation des individus, des familles et des communautés, pour qu'ils fassent les bons choix du point de vue de la santé, et qu'ils mènent des vies saines;
- f. S'assurer que toutes les personnes atteintes de MNT aient accès à des services, des médicaments et des technologies abordables et de qualité, en matière de MNT, tout au long du continuum de soins, et notamment des soins palliatifs;
- g. Impliquer la société civile<sup>6</sup> et les personnes atteintes de MNT ou vivant avec ces maladies dans le développement, la mise en œuvre, les mécanismes de coordination et le suivi, et renforcer les capacités des alliances et des réseaux MNT, notamment dans les pays à revenu faible et intermédiaire;
- h. Établir des systèmes d'évaluation et de suivi solides et transparents, afin d'informer régulièrement sur les progrès en matière de politiques contre les MNT et les résultats en matière de santé, au niveau national, régional et mondial.

### **III. Le système des Nations Unies et les autres organisations multilatérales afin de :**

- a. Mobiliser tout le système des Nations Unies pour être « unis dans l'action » pour les MNT, et intégrer les MNT dans les politiques et programmes plus vastes en matière de droits humains, santé<sup>7</sup> et développement<sup>8</sup>;
- b. Apporter un soutien technique aux gouvernements des pays à revenu faible et intermédiaire pour atteindre les objectifs et cibles convenus en matière de MNT, dans le cadre des efforts globaux pour réaliser le Programme 2030;
- c. Réduire le déficit de ressources mondial des MNT, en rendant les MNT prioritaires dans les stratégies d'assistance au développement bilatérales et multilatérales, et améliorer le suivi des ressources destinées aux MNT<sup>9</sup>;
- d. Assurer la participation pleine et totale de la société civile lors de la réunion de haut niveau des Nations Unies de 2018 portant sur l'examen des MNT et l'obtention d'un document final solide, avec des engagements mesurables assortis d'échéances précises.

### **IV. Le monde des entreprises afin de :**

- a. Souscrire des objectifs de santé publique dans leurs activités centrales;
- b. Fournir des environnements de travail sains à tous les salariés par le biais de programmes de bien-être au travail et d'activités de promotion de la santé complets et normalisés;
- c. Respecter et s'abstenir de s'opposer aux traités et codes internationaux souscrits, et aux réglementations nationales concernant la production et la commercialisation de produits malsains, notamment ceux ciblant les enfants<sup>10</sup>;
- d. Mettre en place un environnement alimentaire sain, notamment en rendant les aliments sains et nourrissants abordables et disponibles, et en appliquant un étiquetage nutritionnel clair et transparent<sup>11</sup>;
- e. Améliorer l'accès à des services de prévention et de contrôle des MNT abordables et dont la qualité est assurée, dans les établissements publics et privés, y compris à des médicaments et technologies essentiels;
- f. Mobiliser les ressources pour la prévention et le contrôle des MNT, conformément aux appels mondiaux pour l'implication du secteur des entreprises et au Programme d'action d'Addis-Abeba.

### **V. Les médias nationaux et internationaux afin de :**

- a. Sensibiliser sur l'ampleur des coûts humains, environnementaux et économiques des MNT;
- b. Révéler les pratiques et les produits qui nuisent à la santé publique et alimentent l'épidémie de MNT;
- c. Fournir des informations claires et fondées sur des éléments concrets sur la prévention des MNT, et notamment les principaux facteurs de risque et les traitements et soins des MNT.

***No one sector alone will reverse the NCD epidemic, but working together we have the tremendous opportunity to chart a new course toward health and sustainable human development for a more equitable and healthier future for all.***



أصدقاء مرضى السرطان  
Friends Of Cancer Patients  
نحن معكم We're With You



<sup>1</sup> Objectifs de développement durable de l'ONU, cibles 3.4, ainsi que 3.5, 3.6 et moyens de mise en œuvre 3a - 3d.

<sup>2</sup> En ligne avec le Plan d'action mondial pour les MNT 2013-2020 et le Cadre mondial de suivi des MNT de l'OMS.

<sup>3</sup> Plan d'action mondial pour les MNT 2013-2020 de l'OMS.

<sup>4</sup> Déclaration politique sur les MNT de 2011 et document final de l'examen des MNT de l'ONU de 2014.

<sup>5</sup> Cadre mondial de suivi des MNT de l'OMS et Objectifs de développement durable de l'ONU, notamment les cibles 3.4, 3.5 et 3.6, ainsi que les moyens de mise en œuvre 3a - 3d.

<sup>6</sup> La société civile des MNT inclut entre autres : des organisations non-gouvernementales et à but non lucratif, des organisations de patients et de défense des droits des jeunes, des professionnels de santé, des chercheurs et des universitaires.

<sup>7</sup> Notamment la santé reproductive, maternelle, infantile et de l'adolescent et les maladies infectieuses, ainsi que les efforts plus vastes déployés pour renforcer les systèmes de santé et atteindre la couverture sanitaire universelle.

<sup>8</sup> Notamment les programmes portant sur la réduction de la pauvreté, le changement climatique, la nutrition et la sécurité alimentaire, l'égalité des genres et l'éducation.

<sup>9</sup> Notamment en développant un code de conduite pour les MNT dans le Système de notification des pays créanciers (SNPC) de l'OCDE qui suit l'aide publique au développement destinée à la santé, comme le demandait le document final de l'examen de l'ONU de 2014.

<sup>10</sup> Agissant conformément aux recommandations de l'OMS sur la commercialisation des aliments et boissons non alcoolisés destinés aux enfants et au Code international de commercialisation des substituts du lait maternel.

<sup>11</sup> Conformément au Codex Alimentarius.